

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille dix-sept, le mercredi 1<sup>er</sup> février, le Conseil Municipal de la commune de Busséol, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. François TRONEL, Maire.

Date de convocation : le 28 janvier 2017

Présents : Mmes et MM. François TRONEL, Audrey TISSUT, Jean-Yves COSTE, Laurent CHAMOUX, Gilles NERON, Marielle RADOS, Anne REYNAUD.

M. Franck FABROT, bon pour pouvoir à M. Gilles NERON

Mme Sylvie NIGOUL, bon pour pouvoir à M. François TRONEL

Secrétaire de séance : Mme Audrey TISSUT

**1 / Approbation du compte-rendu du précédent Conseil Municipal**

Le compte-rendu du précédent Conseil Municipal est approuvé à l'unanimité.

**2 / Projet Cure**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que les financements précédemment obtenus dans le cadre de l'ancienne région Auvergne ont été remis en cause par la nouvelle Région *Auvergne-Rhône-Alpes*. Dans ce contexte, et afin de ne pas abandonner le dossier, il est impératif de solliciter d'autres aides, publiques comme privées. Monsieur le Maire invite tous les élus à réfléchir à de possibles mécénats.

**3/FIC 2017**

Monsieur le Maire informe le Conseil que les dossiers pour prétendre aux subventions FIC 2017 ont été déposés. Il propose de solliciter ces financements en 2018 pour la restauration des parties non commercialisables de la cure, ce qui correspondrait à une subvention à hauteur de 17% de la totalité des travaux hors-tax. A l'unanimité, le conseil vote en faveur de cette programmation FIC 2018.

**4/Soutien à la commune d'Olloix**

Monsieur le Maire rappelle aux élus les difficultés financières de la commune d'Olloix suite à un accident du travail de l'agent municipal non pris en charge par l'assurance de la municipalité. Monsieur le maire soumet au vote le don de 100 € à la commune d'Olloix. La proposition est acceptée à l'unanimité.

**5/Devenir du Local des pompiers**

Suite à la fermeture du centre des pompiers de Busséol par décision unilatérale du SDIS, la convention entre le SDIS et la commune de Busséol prend fin au 1<sup>er</sup> mars 2017. A l'unanimité, le conseil confie à M. Coste le soin de prendre toute information nécessaire à une possible mise en location du local tandis que Monsieur le Maire demande à chaque élu de mener une réflexion sur le devenir de cet espace.

**6/Questions diverses**

La date du prochain conseil municipal est fixée au jeudi 9 mars 2017 à 20h30.